



ORCIER

bulletin municipal

#

JANVIER
2024



TOUR DE FRANCE - Réalisation Brico'nature

www.orcier.fr



Catherine

DÉTRAZ MARTINERIE

Maire d'Orcier

Toute l'Equipe Municipale, le Personnel se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets pour cette nouvelle année.

ORCIER BOUGE

L'arrivée d'un bus du stade d'Orcier à Thonon, aller-retour toutes les heures a permis de résoudre les problèmes de transport scolaire et offre à la population et aux entreprises une nouvelle opportunité de mobilité et la réduction du trafic routier.

La sécurisation du Pamphiot à la Basse a enfin été réalisée nous évitant ainsi les inondations cet automne. Une étude est en cours pour trouver une solution à Charmoisy.

Le Tour de France et l'étape du Tour, événements exceptionnels dans notre commune ont mobilisé six associations et les élus, un véritable succès. Le Conseil Départemental a ainsi réalisé pour 1,6 M€ de travaux de voirie du Chef-Lieu au Col du Feu.

La fibre optique est arrivée à Orcier, près de 200 foyers sont déjà éligibles, le reste

de la commune sera équipé en 2024 suite à un retard dû à de nombreuses malfaçons.

Le Chantier du Hameau des Granges se termine avec l'enfouissement des réseaux secs et la future installation de l'éclairage public.

Toute l'Equipe Municipale et le personnel communal restent pleinement mobilisés au service de la commune, de nombreux travaux ont été réalisés avec des coûts maîtrisés. Je vous invite à les découvrir dans ce bulletin. La construction de la cantine et garderie scolaire sera le chantier prioritaire de 2024, nous continuerons des travaux de voiries, d'entretien de nos bâtiments. Du 18 janvier au 17 février 2024, le recensement de la population sera effectué, répondre au recensement est essentiel pour permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

L'année 2024 sera bien remplie par de nombreuses manifestations organisées par nos associations, merci à tous les bénévoles qui animent si bien notre village.

Bonne lecture

Catherine DÉTRAZ MARTINERIE



VISITES DU SOUS-PRÉFET



Vendredi 20 janvier 2023, Monsieur Emmanuel COQUAND, Sous-Préfet de Thonon, est venu rencontrer le Maire, Catherine MARTINERIE, accompagnée de deux adjoints, Fabienne GUESDON, adjointe à l'urbanisme et Julien PAGNEUX, adjoint aux travaux, ainsi que Romain FILLION, conseiller municipal en charge de l'environnement et des chemins. Ce fut une visite de plus de trois heures sur le terrain, dans la neige mais avec le soleil.

Le Maire et les élus ont exposé les problèmes d'une petite commune rurale de 994 hectares, notamment en matière d'urbanisme, avec un Plan Local d'Urbanisme qui n'a pas tenu compte, selon eux, de la configuration bien particulière de la commune, à la fois en zone plaine et montagne. Ils ont évoqué aussi les difficultés d'écoute des petites

communes face à l'agglomération. Les discussions concernant le village ont eu trait à des sujets d'actualité tels que la protection de la population face au Pamphiot, la sécurisation du puits, le numérique, les problèmes d'assainissement, la réhabilitation des bâtiments.



Lundi 26 juin 2023, le Sous-Préfet Emmanuel COQUAND a visité en matinée quelques pépites parmi les entreprises de la zone industrielle, un gisement de 250 emplois qui va s'accroître. Il était accompagné du Maire, Catherine MARTINERIE, de Julien PAGNEUX, son adjoint aux travaux et de Claude MANILLIER, vice-président de l'agglomération en charge de l'économie.

La municipalité se veut à l'écoute de ses acteurs économiques afin de répondre à leurs attentes dans son futur PLUi. L'agglomération

œuvre de son côté à la mise en place de fléchages et de panneautages communs à toutes ces zones d'activité.

Les interlocuteurs rencontrés ont unanimement fait état de leurs difficultés à recruter du personnel, à le fidéliser et éviter qu'il ne travaille finalement en Suisse voisine après avoir été formé.

Les sociétés désireuses d'étendre leurs installations sont confrontées au coût important du foncier par rapport à l'Ain par exemple qui offre de vastes parcelles industrielles et l'absence d'autoroute reste un handicap.

- La déambulation a débuté par la scierie DETRAZ qui, en manque récurant de bras malgré les salaires décents, a investi dans deux robots.

- Elle s'est poursuivie dans la société COSMOS COFFRAGE inventrice des panneaux de coffrage du béton en aluminium ou en acier destinés aux artisans comme aux groupes du BTP.

- Chez FAVRAT Construction expert de la charpente et de l'ossature bois,

l'activité est intense avec notamment la réalisation de bâtiments publics ou privés. L'entreprise a créé à proximité, 18 locaux industriels disponibles en location ou à l'achat pour des artisans ou des entrepreneurs. Le charpentier a également racheté la Ferblanterie Thononaise voisine.

- Le zingueur DETRAZ partage son local avec sa fille Noémie qui exécute toutes sortes de supports publicitaires et aimerait bien développer son activité.

- La métallerie PLANCHAMP, experte en charpente métallique et découpe laser est très polyvalente. Elle conçoit en sous-traitance des réalisations spécifiques notamment pour ses voisins.

- Enfin, FROSSARD, fabricant de portes et de fenêtres bois et alu va agrandir son usine de 2500 m² dont 600 réservés à de l'activité tertiaire et à une crèche d'entreprise, créant ainsi 15 emplois.

PERSONNEL COMMUNAL



Félicitations !

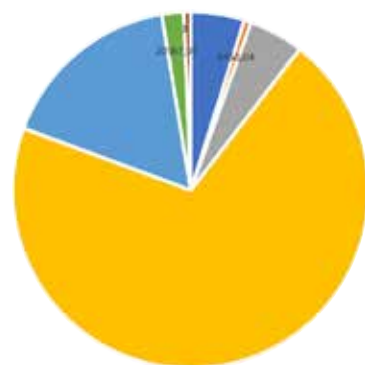


Le samedi 24 juin, Sophie BÉRARD, secrétaire générale de la Mairie d'Orcier et Julien POMEL plombier gérant de l'entreprise PB 74, tous deux résidents à Orcier, se sont dit OUI à la Mairie de Bogève, un mariage champêtre célébré par Monsieur le Maire de Bogève Patrick CHARDON, accompagné de Madame Catherine MARTINERIE, Maire d'Orcier. Le cortège s'est ensuite rendu en l'Eglise du Lyaud pour la cérémonie religieuse puis à Orcier pour poursuivre la fête avec la famille et les amis. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et leur adressons, encore une fois, toutes nos félicitations



— SECTION DE FONCTIONNEMENT—

Résultat de clôture : + 265 382,37 €



Dépenses

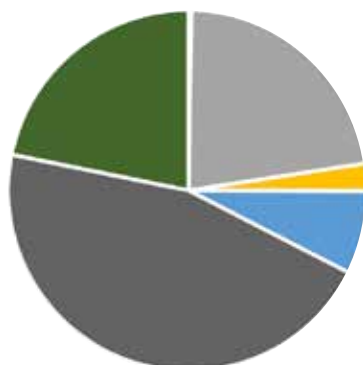
763 346,16 €

Charges financières	17 626,11 €
Atténuation de produits	50 759 €
Charges de personnel et assimilés	320 815,40 €
Dotations aux provisions - amortissements	2 006,85 €
Autres charges de gestion courante	51 382,20 €
Charges exceptionnelles	4 339,73 €
Charges à caractère général	316 416,87 €
Comprenant :	
Achat de fournitures	82 050,69 €
Services extérieur	171 399,62 €
Autres services	58 839,58 €
Impôts, taxes et versements assimilés	4 127,00 €

Recettes

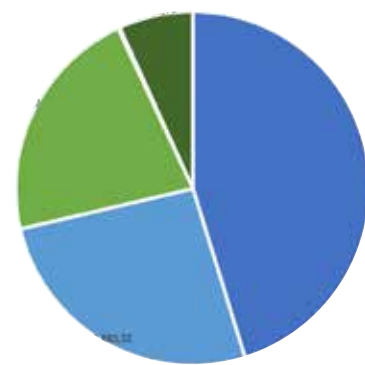
1 028 728,53 €

Résultat d'exploitation reporté	50 000 €
Impôts et taxes	721 940,79 €
Dotations, subventions et participations	172 257,64 €
Atténuation de charges	6 450,04 €
Autres produits de gestion courante	20 567,07 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	51 150,80 €
Produits exceptionnels	6 359,19 €
Produits financiers	3,00 €



— SECTION D'INVESTISSEMENT—

Résultat de clôture : + 835 744,71 €



Dépenses

378 213,39 €

Dotation fonds de réserve	901,13 €
Remboursement emprunts & dettes	84 446,57 €
Immobilisations incorporelles	9 382 €
Immobilisations corporelles	28 402,20 €
Immobilisations en cours	172 595,76 €
Opérations patrimoniales	82 485,73 €

Recettes

1 128 662,42 €

Résultat reporté	549 187,45 €
Dotations, fonds de réserves	316 883,32 €
Subventions d'investissement	263 340,57 €
Emprunts & dépôts de cautionnement	0 €
Opérations d'ordre entre section - amortissements	2 006,85 €
Immobilisations corporelles	54,18 €
Opérations patrimoniales	82 485,73 €



Recensement

Cette année, Orcier réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.



Voici les deux agents recenseurs sur la commune d'Orcier qui se présenteront à votre domicile en ce début d'année :
Marie-Pierre DIETRICH et Catherine GALLIARD.



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Sophie POMEL :
mairie@orcier.fr - 04 50 73 92 01

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 18 janvier 2024 ?

Contactez la commune :
mairie@orcier.fr
04 50 73 92 01

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 18 janvier 2024**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !



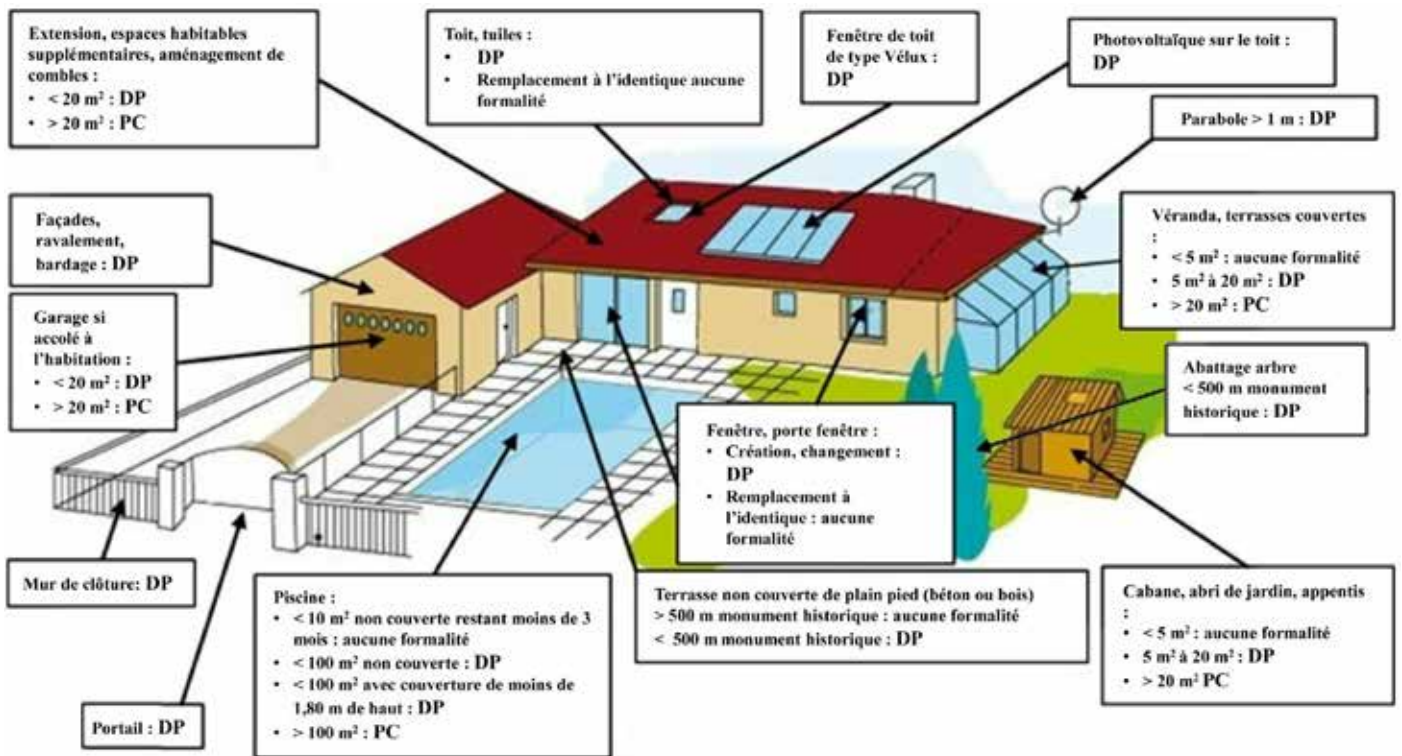
Contrôle de la conformité des travaux

Les travaux soumis à demande d'autorisation d'urbanisme :

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer en Mairie une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon le cas) pour toute nouvelle construction ou extension de bâtiment d'une surface plancher supérieure à 5 m², et pour tous travaux entraînant le changement d'aspect extérieur du bâtiment.

Il est également nécessaire de déposer une déclaration préalable pour la construction d'une clôture ou d'une piscine dont le bassin est supérieur à 10 m².

Enfin, pour tout type de démolition (mur, toiture, escalier extérieur, bâtiment, dépendance...), une demande de permis de démolir est à déposer en Mairie.



Les risques en cas de travaux sans autorisation :

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L-480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une amende comprise entre 1 200 € et 6 000 € par mètre carré de surface construite.
- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci.
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration préalable. La démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur pourra être exigée.





URBANISME

Les documents à fournir à la suite de la décision :

La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

La déclaration d'ouverture de chantier est un document signalant le commencement des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée au Maire dès le début des travaux, conformément à l'Article R.424-16 du Code de l'urbanisme, par le bénéficiaire d'un permis de construire ou permis d'aménager. Les bénéficiaires d'une décision de non-opposition à déclaration préalable et/ou d'un permis de démolir ne sont pas tenus de déclarer l'ouverture de chantier à la Mairie.

Formulaire à utiliser : Cerfa n°13407*07

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976

La DOC peut être déposée :

- > Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée.
- > Par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
- > Directement en Mairie.

À savoir

Les travaux doivent commencer dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Passé ce délai cette dernière devient caduque.

Si les travaux sont interrompus durant plus d'un an après le démarrage des travaux, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme minimum 2 mois avant la fin du délai par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception sous réserve que les règles d'urbanisme en vigueur n'aient pas évolué depuis. L'autorisation d'urbanisme peut être prolongée 2 fois pour une durée d'un an.



La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) :

Une fois les travaux objets de l'autorisation d'urbanisme terminés, il convient d'en informer la Mairie par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, conformément à l'Article L.462-1 du Code de l'urbanisme.

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné.

La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand celui-ci a dirigé les travaux.

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction (Article R.462-3 à R.462-4-4 du Code de l'urbanisme) :

- Attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique RT2012.
- Attestation d'accessibilité.
- Attestation acoustique.
- Attestation parasismique et paracyclonique.

Formulaire à utiliser : Cerfa n°13408*09

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978

La DAACT peut être déposée :

- > Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée.
- > Par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
- > Directement en Mairie.

À savoir

Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un contrôle de la conformité dans un délai de 3 mois. L'article R.462-7 du Code de l'urbanisme prévoit les cas où ce contrôle est obligatoire. Le délai pour procéder au contrôle de conformité est porté à 5 mois.

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.





— Voirie —

Sécurisation de la route du Col du Feu :

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a lancé des travaux de renouvellement de la couche de roulement au Col du Feu (RD 36) sur la commune. Lionel TARDY, Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie délégué aux routes, aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, accompagné des Conseillers départementaux du canton de Thonon-les-Bains, Patricia MAHUT et Richard BAUD ainsi que de Madame le Maire, accompagnée de Monsieur Julien PAGNEUX, Adjoint aux travaux, se sont rendus sur place le jeudi 4 mai 2023 pour assister à la dépose des enrobés. L'opération à Orcier portait sur le renouvellement de la couche de surface sur plus de 5 km. Les travaux portaient également sur le marquage, les reprises de l'assainissement, le renforcement des rives et des accotements, la création d'enrochements et la pose de glissières de sécurité. Le montant total de cette opération s'élève à 1.6M€, financé à 100 % par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



— Fibre optique —

La fibre optique est arrivée à Orcier



La commercialisation des offres très haut débit dans le département de la Haute-Savoie se poursuit. Indispensable au développement de l'attractivité économique et sociale de notre commune, la fibre optique permet de profiter d'une connexion internet ultra rapide. De nombreux foyers sont d'ores et déjà éligibles à la fibre.

Comment en bénéficier ?

- 1 Testez l'éligibilité de votre logement ou établissement sur : www.altitudeinfra.fr/eligibilite/
- 2 Une fois votre adresse éligible, sélectionnez l'opérateur de votre choix pour souscrire un abonnement à la fibre : hautesavoie-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/
- 3 Votre opérateur vous proposera alors un rendez-vous de raccordement à la fibre.

Concernant le déploiement de la fibre, nous observons aujourd'hui d'importants retards sur le déroulement des travaux. En effet, l'entreprise CIRCET qui s'est vu attribuer le marché, a eu recours à des sous-traitants. Ces derniers se sont succédé en nombre car ne donnant pas satisfaction. Il en résulte de nombreux retards, des chantiers mal gérés, mal sécurisés, mal nettoyés et ce malgré les prescriptions techniques émises par la commune. Nous avons donc formulé des réserves quant à la réception des travaux, réserves qui, à ce jour, n'ont pu être levées car l'entreprise CIRCET qui devait intervenir courant septembre ou octobre vient tout juste de reprendre contact avec nous. La fin des travaux est annoncée pour septembre 2024.

— Assainissement/réseaux —

Hameau des Granges

Le chantier concernant la reprise des réseaux d'assainissement, d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques est achevé. À ce jour, il ne reste plus, que l'installation des lampadaires, des coffrets montagne pour protéger les coffrets RMBT. La commune va aussi réaliser la pose de pavés devant les différents bassins et pressoirs pour amener une touche de minéralité dans ce hameau typique.

L'ensemble de ces travaux de terrassement ont permis la réfection en pleine largeur du revêtement de surface des voiries concernées.

La préservation du Pamphiot, du captage d'eau potable des Chambrettes et de sa sécurisation étaient au cœur de l'objectif de cette opération qui va permettre à l'ensemble des habitations desservies, de se raccorder au réseau d'assainissement collectif, dans un délai réglementaire maximal de deux ans à compter de sa mise en service.

Les anciennes conduites du réseau d'alimentation en eau potable devenaient cassantes et par conséquent cela engendrait des fuites. Le renouvellement de ces canalisations va permettre de préserver la ressource en eau des bassins versants concernés.

— Risques naturels —

Aménagements de protection contre les inondations sur le Pamphiot

Suite à la crue du Pamphiot de 2018, des travaux de protection contre les crues ont été engagés sur la commune d'Orcier par Thonon Agglomération. Ces travaux prévus initialement en 2021 ont pris du retard suite à une modification du projet dans le cadre de l'instruction du dossier par les services de l'Etat en 2021-2022.



Réalisés en deux phases (mars 2022 et automne 2023), à la Basse le chantier a consisté en :

- Remise du lit du Pamphiot dans son lit historique avant la crue ;
- Reprise de l'entonnement du pont de la Basse afin d'augmenter la capacité du lit ;
- Création d'un merlon en enrochement bétonné. En cas de crue au-delà du niveau de protection définie, cet ouvrage bétonné permet une surverse par-dessus l'enrochement sans risquer une brèche dans le merlon et sécurise ainsi davantage le hameau.

À Charmoisy, c'est l'ancien piège à embâcles en pieux bois détruit lors de la crue de 2018 qui a été remplacé par un ouvrage en pieux IPN. Une étude est également en cours depuis le mois d'octobre. Elle s'étalera jusqu'en 2024 pour définir un **plan de gestion sédimentaire** à l'échelle du bassin du Pamphiot, associé à une analyse hydraulique. Cette étude vise à mieux gérer les zones de dépôts de sédiments (pont de pierres, voua de Ly...) dans le respect du milieu naturel et à se préparer en cas de survenue d'un nouvel événement exceptionnel.

Tous ces travaux et études bénéficient d'un financement de Thonon-Agglomération et d'une subvention du Conseil départemental de Haute-Savoie : le coût total s'élève à 103 844€ HT dont 83 923€ par Thonon-Agglomération et 19 918€ par le Conseil Départemental. Le chemin de la Basse a été entièrement refait et pris en charge à 80% par le Conseil Départemental.

Ecole :

Comme tous les ans, les travaux d'entretien réguliers ont été menés. Nous avons également procédé au remplacement du ballon d'eau chaude ainsi que de toute sa tuyauterie, après des années de bons et loyaux services.

Les travaux de la nouvelle cantine vont pouvoir démarrer après l'attribution récente des marchés.



Salle des fêtes :

Comme évoqué dans le bulletin 2023, des travaux d'entretien de peinture vont être entrepris. Les devis sont en cours de réception, pour un démarrage des travaux si possible au printemps.

Cimetière :

Mise en place d'une fontaine au niveau du deuxième point d'eau. Nous devons réaliser une étude pour l'agrandissement du columbarium ainsi que pour la création d'un ossuaire.



—Équipement sportif—

Travaux au stade

Comme cela avait été évoqué dans le bulletin 2023, des travaux d'entretien et de réhabilitation ont été menés aux vestiaires. Tout d'abord, le déplacement et remplacement du point de livraison électrique qui était mal sécurisé et sous dimensionné. Le tableau électrique a été remplacé. De nouveaux radiateurs de dernière génération ont été installés dans les vestiaires ainsi que dans les WC pour maintenir le local hors-gel. Le ballon d'eau chaude ainsi que l'ensemble de la tuyauterie très vétustes ont été remplacés.



Les agents techniques ont également repeint l'ensemble des vestiaires et de la cuisine, réinstallé le bar extérieur et mis en place de nouveaux équipements. Tout ces travaux nous permettent aujourd'hui d'accueillir à nouveau de jeunes footballeurs, mais aussi le groupe de marche rapide « acti-march ». En effet, des entraînements ont lieu le lundi soir et mercredi soir pour la catégorie U13, le jeudi soir pour la catégorie U15 et le vendredi soir pour la catégorie U20. Nous avons pu accueillir des plateaux U9 le samedi matin. Cela permet de redonner vie à ce lieu et d'accueillir des jeunes licenciés dans des clubs et groupements entre communes voisines, dont bon nombre de jeunes de la commune font partie. Par ailleurs, le parking a également été remis en état et un chemin d'accès au terrain de tennis a été créé, le grillage réparé et le filet changé.

Toutes ces manifestations peuvent ainsi se dérouler dans de meilleures conditions.



Une nouvelle cuisine, répondant aux normes sanitaires à également été installée.

Eglise :

Le mur de soutènement de l'Eglise a été repris. Il a été décrépi puis rejointé. Des devis sont en cours pour vernir la porte d'entrée ainsi que la porte d'accès au clocher. Les travaux de la route de Sous le Crêt venant d'être terminés, nous allons pouvoir procéder à la mise en place de barrières interdisant l'accès à celle-ci.

**Coût : 38 000 € HT
dont une subvention du Conseil
Départemental à hauteur de 19 000 €**



Voirie, sécurité :

Comme tous les ans, des travaux ponctuels d'entretien ont été menés dans les secteurs qui le nécessitaient. Les fossés ont été curés et l'ensemble des grilles et avaloires hydrocurés. Nombre de riverains nous informent des problèmes de vitesse qu'ils rencontrent dans les différents hameaux de la commune. Nous en avons pleinement conscience et réfléchissons à des solutions pérennes et efficaces pour y remédier. De nombreuses reprises générales d'enrobé ont été faites suite au passage du Tour de France sur la commune, au niveau du chef-lieu mais aussi à Jouvornaisnaz.



Quelques travaux effectués en 2023 par notre service technique

Rebouchage des routes



Rénovation grille de l'école



Broyage de branches



Prévention sécurité piétonne et école



En bref

Adressage :

Les nouvelles adresses ou les numéros manquants ont été identifiés. Ces numéros ont été commandés, nous venons de les recevoir en Mairie et ils seront installés prochainement.

Ramassage des ordures ménagères :

La commune va devoir définir plusieurs zones de points d'apports volontaires (PAV) permettant d'assurer le ramassage des ordures ménagères dans les différents hameaux. Ces PAV devraient voir leur mise en service d'ici 2025.

Chemins :

Une campagne de nettoyage et d'élagage va être organisée en début d'année, permettant de donner plus d'aisance pour ceux qui sont carrossables et d'assurer une bonne liaison piétonne pour les autres. Petite particularité pour le chemin de Sur Fosges : en effet, le devis pour la remise en état totale du chemin a été signé, les travaux devaient débiter cette fin d'année, mais les conditions climatiques rencontrées cet automne nous contraignent à décaler ce projet en début d'année, dès que les conditions climatiques le permettront.



Taille des arbres



Déneigement



Parking en gravier du stade et réhabilitation du skate parc



Pose de poubelles à déjections canines



Rénovation des vestiaires du stade





Journée propre

Cette année encore a eu lieu le samedi 29 avril 2023 la journée de nettoyage des chemins sur la commune d'Orcier. Malgré une météo maussade, une trentaine de personnes ont répondu présentes. Nous avons cette année encore bénéficié du soutien de l'ACCA d'Orcier.

Après s'être vu offrir café et brioche comme à l'accoutumée, les courageux, équipés de gilets fluorescents gants et sacs poubelle se sont attaqués au nettoyage des bords de routes et des chemins. Des équipes ont également participé au débroussaillage de certains chemins.



Quelques dizaines de kilos de déchets en tous genres ont néanmoins été collectés durant cette matinée pluvieuse. Les bénévoles ont pu déguster à leur retour un excellent repas composé de sanglier à la broche et de polenta, repas offert cette année encore par l'Association de Chasse Communale Agréée d'Orcier.

La mairie remercie chaleureusement tous les bénévoles présents ce jour-là et particulièrement l'ACCA d'Orcier pour leur soutien tant humain que culinaire !



**Merci
à tous**

La commission Environnement.

Convention Chemin Privé/public

Nous informons la population de la possibilité, à partir de cette année pour certains propriétaires, de signer une convention avec la mairie permettant d'encadrer le passage des chemins de randonnée sur parcelles privées par le public.



Cette convention a pour but de permettre :

- > l'autorisation de passage à titre gratuit des randonneurs pour la pratique de la randonnée pédestre/VTT/équestre et VAE/VTAE,
- > l'autorisation de la pose d'éléments de signalisation sur l'emprise du chemin,
- > la continuité de chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et au plan communal de randonnée,
- > la prise en charge par la Commune des troubles liés à l'activité de randonnées.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie pour plus d'informations.





— Repas des aînés —

Un rendez-vous très attendu !

C'est dans la joie d'accueillir nos aînés autour d'un bon repas que nous nous sommes réunis à la salle des fêtes le 22 octobre. Tout notre petit monde était heureux de se retrouver afin de partager un bon moment. Le Cabaret Show et son présentateur fétiche, Monsieur Joseph BERTHE, Conseiller Municipal ont animé avec grand succès la seconde partie de l'après-midi.

Nous remercions le comité des fêtes pour le prêt de la vaisselle, BONDAZ viande de Perrignier pour le repas, Monsieur MARTINERIE qui a gracieusement préparé les tartes aux quetsches et Madame le Maire pour le pousse-café. Remerciements et gratitude à tous avec le plaisir de se retrouver l'an prochain.



Fête des mères

Le 25 novembre, une cinquantaine de mamans sont parties en Alsace pour découvrir les marchés de Noël d'Obernai et de Kaysersberg. Elles ont également visité le palais du Pain d'Epices à Gertwiller.

Le midi, elles ont dégusté un bœckeoffe à la Halle aux Blés, découvrant ainsi l'un des plus anciens établissements d'Obernai.

Une rose a été offerte à chaque maman par la menuiserie Frossard. Une belle journée dans la convivialité.





École

En septembre 2023, ce sont 98 élèves (34 en maternelle et 64 en primaire) répartis au sein de 74 familles qui ont fait leur rentrée à l'école d'Orcier. L'équipe pédagogique a accueilli deux enseignantes : Eloïse GOUMAT qui enseigne le lundi et le mardi dans la classe des CE1-CE2 et Sandrine BULTEEL qui décharge la directrice tous les jeudis. De nombreux projets pédagogiques sont prévus cette année scolaire notamment le ski de fond, la natation pour le cycle 2, des spectacles, du kayak pour le cycle 3, la venue d'une bénévole de l'association « Lire et faire lire » tous les mardis matins dans la classe des PS-MS ainsi qu'un partenariat avec la bibliothèque d'Orcier pour une animation par classe à chaque période de l'année sur un thème choisi par les enseignantes.

Carnaval

A l'occasion de carnaval, les enfants ont pu venir déguisés à l'école, événement qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands comme en témoigne l'équipe enseignante des PS/MS !



Départ des CM2 vers le collège

Début juillet 2023, 17 élèves de CM2 ont quitté l'école d'Orcier direction le collège pour la rentrée de septembre. A cette occasion, la municipalité leur a offert à tous une clef USB ainsi que deux livres « La sixième les doigts dans le nez » et « Les réseaux sociaux ». Nous leur souhaitons une belle continuation dans leurs études.

Périscolaire

Cette année, Sandrine a renouvelé l'opération « bottes fleuries » qui est un succès et permet de décorer joliment le village au printemps. Toute l'équipe du Périscolaire s'est également mobilisée pour octobre rose en créant, avec les enfants de magnifiques décorations à l'aide de bouteilles découpées et décorées qui ont été implantées dans le centre du village et à l'école. Nous les remercions pour leurs idées et leur implication.



— Inscription —

Rentrée scolaire 2024-2025

Les parents des enfants nés en 2021 sont invités à venir dès à présent en Mairie pour l'inscription de leurs enfants. Les parents qui emménagent sur la commune courant 2024 peuvent également venir inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2024.

Vous pouvez trouver le formulaire à remplir sur notre site internet www.orcier.fr, dans la rubrique « services aux citoyens » puis « enfance jeunesse » et enfin « école maternelle/primaire ». Ce formulaire sera à nous retourner en Mairie ou par mail à accueil@orcier.fr accompagné d'un justificatif de domicile, d'une copie de votre livret de famille et d'un certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans un autre établissement.



Point travaux

Les travaux de création d'une cantine et d'une garderie vont commencer en début d'année 2024.

Le projet est composé d'une extension côté sud au pied du talus entre les stationnements et la cour de récréation. Elle accueillera le restaurant scolaire et ses locaux annexes. Elle se prolongera sous l'ancien préau situé sous la salle polyvalente.

Notre commune a bénéficié du soutien régional à hauteur de 160 000 € pour le projet de la construction de la cantine et de la garderie périscolaire.

Montant des subventions obtenues :

- DETR (subvention de l'Etat) : 143 880 €
- CDAS (subvention du Département) : 100 000 €
- Plan ruralité du Département : 300 000 €



L'extension d'un seul niveau RDC sera recouverte par un toit terrasse végétalisé dont la faible pente permettra d'évacuer rapidement les eaux pluviales et d'éviter un stockage sur une surface très importante. La végétalisation du toit permettra de compenser la perte des espaces verts du talus, tout en proposant un paysage végétal depuis les vues des logements. Sa faible emprise en hauteur permettra également de limiter les ombres portées et de conserver un ensoleillement optimal de la cour de récréation. Sa composition d'ensemble permettra également de faire entrer la lumière naturelle côté Sud par un système de verrière implantée à la jonction entre couverture et mur de façade partiellement enterré.

La végétalisation des toits permettra à la fois de proposer un paysage plus « vert » et naturel depuis les ouvertures des logements et permettra également d'éviter le rayonnement des revêtements traditionnels des couvertures en toiture le long des façades des bâtiments et dans les locaux des étages, évitant une surchauffe estivale. Les accès différenciés Maternelle/Elémentaire à la cour de récréation seront conservés, tout comme les accès différenciés dans les locaux.

L'accès au **restaurant scolaire** servant d'accueil périscolaire sera indépendant depuis la cour de récréation. Tous les aménagements périphériques du terrain sont conservés, tout comme les stationnements.

Le regroupement sur un seul et même niveau du groupe scolaire permettra en outre, un accès aisé pour les enfants et les personnes à mobilité réduite, d'isoler les différents établissements et fonctions installés sur ce site : la salle polyvalente conservera ses accès indépendants ; les locaux du RDC bas, anciennement occupés par une classe et le restaurant scolaire et s'ouvrant sur la contre-allée possèdent des accès directs et indépendants sur l'extérieur.

L'entrée permettra l'accès aux logements et ne servira plus qu'à cet usage.

Les appels d'offre ont été effectués et les entreprises choisis.



INFOS PRATIQUES

Nuisances sonores :

Nous vous rappelons que tout travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore et/ou vibrations transmises ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Les jours fériés de 10 h à 12 h.

Ces travaux restent interdits le dimanche.

Cimetière :

La réorganisation du cimetière est toujours en cours. Toutes les sépultures ayant fait l'objet de déshérences en octobre 2022 et n'ayant pas eu de retours en Mairie vont être retirées prochainement.

Suite à la délibération du 27 septembre 2023, un règlement du cimetière a été rédigé et validé par arrêté municipal, une stèle sera mise en place au jardin du souvenir et un ossuaire sera créé. Des concessions pleine terre ont également été mises en place sur une durée de 30 ans.

Tarifs cimetière d'Orcier :

Tarifs actualisés suite à la délibération du 27 septembre 2023

Emplacement en terrain commun : gratuit > durée minimum 5 ans.

L'ensemble des sépultures étant actuellement en terrain commun, vous avez la possibilité de demander une concession pleine terre en Mairie si vous le souhaitez (pour plus d'information vous pouvez consulter le règlement du cimetière ci-dessous ainsi que la délibération du 27 septembre 2023).

Concession pleine terre 30 ans (2 m²) : 200 €/renouvellement : 200 €

Colombarium 30 ans : 489,80 €/renouvellement : 107,75 €

Caveau 3 places 30 ans : 755,64 €/renouvellement : 133,04 €

Caveau 6 places 30 ans : 1269,22 €/renouvellement : 270,61 €

Jardin du souvenir : gratuit > inscription obligatoire du nom du défunt sur la stèle à la charge de la famille.

Incivilités :

Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés cette année sur la commune, ce qui est nocif pour la nature, désagréable pour les habitants et pour notre service technique obligé de débayer ces déchets. Nous vous prions de bien vouloir déposer ces derniers en déchèterie et nous vous rappelons qu'un tel acte est condamnable par la loi.



Par ailleurs, nous vous demandons également de ne pas laisser vos chiens faire leurs besoins sur les trottoirs et les espaces publics (pelouses, stade, périphérie de l'église...) des sacs à toutou ont été mis à disposition à proximité de ces espaces afin que vous puissiez ramasser les déjections. Nous vous en remercions, pensez aux agents qui entretiennent ces espaces.

Vols dans le cimetière :

C'est avec sidération que nous vous informons que des vols ont été commis dans le cimetière. Nous appelons le ou les auteurs de ces faits à restituer les objets dérobés et nous vous appelons à la plus grande vigilance pour vos sépultures.

Numérotation obligatoire des maisons :

Chaque logement dispose dorénavant d'un numéro. Si vous en possédez un mais que vous ne l'avez pas installé, nous vous invitons à le faire rapidement sur votre boîte aux lettres ou votre mur de façon qu'il soit bien visible.

Si vous ne parvenez pas à l'installer par vous-même vous pouvez nous adresser une demande en Mairie.



Si vous ne possédez pas de numéro (plaque verte normalisée identique à la photo), nous vous invitons à vous faire connaître rapidement en Mairie. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Reconnaissance anticipée :

Vous attendez un enfant et vous n'êtes pas mariés (vous êtes PACSÉS ou en concubinage) ? Pensez à effectuer une demande de reconnaissance anticipée en Mairie. Il s'agit d'un acte d'Etat-civil (obligatoire pour le père) qui établit la filiation de l'enfant avec son père et sa mère avant sa naissance et qui permet au père d'apparaître sur l'acte de naissance de son enfant lors de la déclaration.

Il est également possible de reconnaître l'enfant pour établir la filiation paternelle le jour de la déclaration de naissance (en cas d'accouchement précoce par exemple), la reconnaissance est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant.

Après la naissance, seul le père peut reconnaître l'enfant puisque le lien de filiation est établi automatiquement à l'égard de la mère, si celle-ci apparaît dans l'acte de naissance. La mention « reconnu par son père en date du... » est alors inscrite à posteriori sur l'acte de naissance de l'enfant.

La reconnaissance peut être effectuée à la Mairie avec prise d'un rendez-vous pour signature de l'acte et les pièces justificatives suivantes :

- > Copie des pièces d'identité des parents
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Vos professions

La déclaration faite, il vous sera délivré un exemplaire de l'acte de reconnaissance qu'il conviendra de présenter lors de la déclaration de naissance.

Agression sauvage d'un administré :

Appel à la vigilance :

Madame le Maire appelle les habitants à une vigilance accrue en signalant tout incident ou véhicule suspect. Elle rappelle que le Maire ne mandate jamais d'entreprise pour démarcher les particuliers. Notre commune se trouve en zone Gendarmerie, personne ne peut se présenter en tant que « Police ». Elle rappelle cependant que, du 18 janvier au 17 février, dans le cadre du recensement, Mesdames Catherine GALLIARD et Marie-Pierre DIETRICH ont été désignées comme agents recenseurs.



Panneaux communaux retournés :

Comme vous avez dû le voir, les panneaux annonçant les entrées du village et des hameaux ont été retournés récemment. Il s'agit d'une action symbolique menée par les Jeunes Agriculteurs (JA) et de la FDSEA pour dénoncer les mesures contradictoires que l'Etat leur impose et alerter les pouvoirs publics et la population sur la situation dans laquelle ils se trouvent.

Nous soutenons nos agriculteurs.



—Transport—

Ligne de bus :

Depuis le 17 juillet 2023, le réseau STAR'T a restructuré la ligne N qui dessert désormais Orcier (stade) toutes les heures.

Vous pouvez retrouver toutes les infos de cette ligne sur :



N
ORCIER STADE <-----> THONON-LES-BAINS PLACE DES ARTS

THONON
agglomération

ORCIER STADE >> THONON-LES-BAINS PLACE DES ARTS	DU LUNDI AU SAMEDI TOUTE L'ANNÉE								
	<i>Ne circule pas le dimanche et les jours fériés</i>								
● Orcier - Stade	07:09	08:14	09:14	10:14	11:14	12:44	13:44	14:44	16:44
○ Allinges - Lassy	07:11	08:15	09:15	10:15	11:15	12:45	13:45	14:45	16:45
○ Allinges - Les Gouilles	07:13	08:17	09:17	10:17	11:17	12:47	13:47	14:47	16:47
○ Allinges - Chateaufieux	07:15	08:19	09:19	10:19	11:19	12:49	13:49	14:49	16:49
○ Allinges - Noyer	07:17	08:22	09:22	10:22	11:22	12:52	13:52	14:52	16:52
○ Allinges - Leyriat	07:18	08:23	09:23	10:23	11:23	12:53	13:53	14:53	16:53
○ Allinges - Centenaire	07:19	08:24	09:24	10:24	11:24	12:54	13:54	14:54	16:54
○ Allinges - Crestés	07:20	08:25	09:25	10:25	11:25	12:55	13:55	14:55	16:55
○ Allinges - Oratoire	07:21	08:26	09:26	10:26	11:26	12:56	13:56	14:56	16:56
○ Allinges - Montagnys	07:23	08:28	09:28	10:28	11:28	12:58	13:58	14:58	16:58
○ Allinges - Allinges Bougeries Haut	07:24	08:29	09:29	10:29	11:29	12:59	13:59	14:59	16:59
○ Allinges - Sources	07:25	08:30	09:30	10:30	11:30	13:00	14:00	15:00	17:00
○ Thonon-les-Bains - Fleysets	07:26	08:31	09:31	10:31	11:31	13:01	14:01	15:01	17:01
○ Thonon-les-Bains - Hopital	07:27	08:32	09:32	10:32	11:32	13:02	14:02	15:02	17:02
○ Thonon-les-Bains - Tassigny	07:29	08:34	09:34	10:34	11:34	13:04	14:04	15:04	17:04
○ Thonon-les-Bains - Sacre Coeur	07:30	08:35	09:35	10:35	11:35	13:05	14:05	15:05	17:05
○ Thonon-les-Bains - Liberation	07:31	08:36	09:36	10:36	11:36	13:06	14:06	15:06	17:06
○ Thonon-les-Bains - Pre Cergues	07:32	08:37	09:37	10:37	11:37	13:07	14:07	15:07	17:07
○ Thonon-les-Bains - Tribunal	07:33	08:38	09:38	10:38	11:38	13:08	14:08	15:08	17:08
● Thonon-les-Bains - Place des Arts	07:35	08:40	09:40	10:40	11:40	13:10	14:10	15:10	17:10

Service communication RDE Thonon - Ne pas jeter sur la voie publique





Bus France Services :



Le Bus France Services vient à votre rencontre et vous aide dans vos démarches administratives :

Impôts, immatriculation de véhicule, retraite, permis de conduire... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ? Le bus France Services est un guichet unique et itinérant dans plus de 20 lieux sur l'agglomération, qui vous donne accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Dans un seul et même lieu, sans rendez-vous, le bus vous accueille de 9h à 11h30 et de 13h à 16h lors de permanences consultables sur le site de thononagglo.fr et en mairie.

A bord, deux animateurs et un conseiller numérique (uniquement présent les lundis et les mercredis) répondent à vos questions, et vous aident dans vos démarches en ligne. Par ailleurs, un poste informatique avec connexion internet est disponible en libre-service.

Plus d'informations : www.thononagglo.fr – Tél. 04 50 31 25 00

Composteurs gratuits :

Du nouveau dans le tri de vos déchets : réservez gratuitement votre composteur !

Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % de notre poubelle à ordures ménagères. Plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser en les compostant.

Pour que tous les foyers puissent progressivement adopter ce nouveau geste de tri, et parce que d'ici janvier 2024 ce sera aussi une obligation réglementaire, Thonon Agglomération lance à partir de ce mois d'octobre la distribution gratuite de composteurs pour tous les foyers en habitat individuel.

Plus d'informations et réservation d'un composteur :
www.thononagglo.fr

L'info en +

3 bonnes raisons de se mettre au compostage :

- Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle.
- Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations.

Logement social :

Une réunion d'information et des ateliers numériques pour vous accompagner dans votre démarche d'échange de logement

Votre logement social n'est plus adapté, vous souhaitez l'échanger ? Des solutions existent ! Pour vous accompagner, Thonon Agglomération organise une réunion d'information et deux ateliers numériques sur la bourse d'échange de logements sociaux, **pour découvrir et savoir utiliser la plateforme en ligne www.echangeonsnoslogements74.fr.**

En accès libre, la réunion d'information sera animée par l'USH74, l'association des bailleurs sociaux de Haute-Savoie, le mardi 23 janvier 2024 à 18h à Thonon-les-Bains à l'Espace des Ursules (1 square Paul Jacquier).

Les ateliers, animés par des conseillers numériques, auront lieu le mardi 13 février 2024 de 9h30 à 11h30 à Thonon-les-Bains à l'Info Jeunes (8 av. Saint-François de Sales) et le vendredi 15 mars 2024 de 14h à 16h à Douvaine dans la Salle des Voirons (9 av. des Voirons).

Les places étant limitées, ces ateliers sont accessibles uniquement sur inscription par téléphone au 04 50 31 25 00 - Service Habitat. Participation gratuite.

ANIMATIONS JEUNESSE,

Vie associative et patrimoine



Notre village s'épanouit et une belle dynamique s'installe entre l'école, la bibliothèque, nos associations et nos villageois. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent pour faire vivre notre communauté que ce soit par des activités hebdomadaires ou ponctuelles. Nous remercions toutes nos associations et nos partenaires qui permettent à de nombreux villageois de pratiquer une activité sportive comme artistique. D'ailleurs, si vous êtes intéressés pour animer une activité, nous vous invitons à vous adresser à la mairie.

En outre, Nelly Monteiro, professeur de salsa, de bachata, de rock, de west coast swing de groove et de fitness anime avec passion le cœur du village en partageant sa passion pour la danse mais aussi en proposant des ateliers pour petits et grands. En effet, elle fait le nécessaire ainsi que nos bénévoles pour rendre la bibliothèque agréable et organise de belles animations.

Nous avons à cœur de répondre à vos demandes, de vous offrir un panel de lectures variées et pour tous les âges. Notamment en offrant des lectures pour tous qu'on soit petit lecteur ou grand lecteur, qu'on ait des problèmes de vues ou de dyslexies. N'hésitez pas à vous y rendre, Nelly et les bénévoles sont là pour vous accueillir, vous conseiller. L'adhésion à la bibliothèque est gratuite

et vous donne accès aux bibliothèques d'Armoiy, de Cervens et de Perrignier. Si vous avez des idées, des envies littéraires, n'hésitez pas à les proposer, vous serez les bienvenues.

Petit aperçu des diverses animations menées :



11 janvier 2023 :

Animation pour nos « petits galopins » autour du thème la galette des rois. 16 enfants sont venus participer à la lecture contée et à l'activité "Colorie ta couronne des rois".



Mercredi 1^{er} février :

Animation sur le thème de l'amour notamment avec l'approche de la Saint-Valentin. 14 enfants ont pu profiter de belles histoires et découvrir qu'il existe plusieurs formes d'amour, nos parents, nos frères et sœurs, nos « Valentins, Valentines » etc. Ces belles lectures se sont poursuivies par un atelier bracelet de perles, coloriage et dégustation de crêpes au chocolat.



Samedis 18 mars et 29 avril :

Anne-Marie Alphonse, bénévole à la bibliothèque et illustratrice de métier a partagé sa passion pour l'univers Kawai avec nos petits artistes. Résultat : 26 artistes en herbe enchantés par ces 2 ateliers.



Samedi 8 avril :

Chasse aux œufs de Pâques dans le cœur même de votre village. Une cinquantaine de chasseurs se sont lancés à la recherche du trésor de Pâques. Ils ont relevé des indices dans différents lieux d'Orcier afin de découvrir le village ainsi que son fameux Trésor.



ANIMATIONS JEUNESSE,

Vie associative et patrimoine



Mercredi 24 mai :

Bernadette Cardon, une autre bénévole de la bibliothèque a organisé un magnifique atelier bricolage. Son talent a mené douze petits bricoleurs à fabriquer un pot à crayon pour leur maman adorée.



Samedi 9 décembre :

Atelier pâtisserie réalisé par le Chef pâtissier Ludovic MERCIER, bûches de Noël, pains d'épices et sablés ont été réalisés.



Samedi 1^{er} juillet :

Un petit moment pour les adultes gourmets. Le chef pâtissier Ludovic Mercier a proposé un atelier autour de la guimauve, de la pâte de fruits, des barres de céréales.



Samedi 26 août :

pour petits et grands, la compagnie "L'arbre aux griottes" nous a conduit en Afrique. Une cinquantaine d'oreilles ont pu écouter et laisser battre leurs cœurs au son du Djembé.

Les artistes orciérois ont exposé leurs créations le week-end du 11-12 novembre.



Rien de mieux que l'art pour commémorer. Ouvrir l'exposition à une date de célébration n'est pas anodin car on ne doit jamais oublier ce que l'homme peut faire pour vivre libre et en paix.



Ce langage universel qu'est l'art s'adresse à tous et nous avons la chance à Orcier d'avoir des artistes aux talents artistiques variés : sculpture, travail du bois, vannerie, peinture, dessin, arts créatifs...

Nous remercions nos exposants qui ont su toucher la sensibilité artistique d'un grand nombre de personnes et qui ont fait de ce week-end un moment convivial et chaleureux.

Nous sommes également heureux que certains orciérois aient pu trouver un cadeau unique et original à offrir à l'un de leur proche.

— Spectacle —

En dehors, de la bibliothèque, les associations et la MAL de Thonon s'activent afin de vous offrir diverses soirées : repas, repas dansant, théâtre... et nous les en remercions.

24 mai 2024

20h à la salle des fêtes d'Orcier :
Spectacle Trio kafé gata
Chemins de traverse

ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Nous tenons sincèrement à remercier les bénévoles de la bibliothèque :

Anne-Marie ALPHONSE, Marylène BESCOND, Bernadette CARDON, Sophie MAITRE CARDON et Claudine COLLOMB

Leur temps, leur dévouement au travers des permanences ou ateliers sont précieux pour la bibliothèque.

Leur engagement et leur passion sont un véritable atout et nous sommes reconnaissants de leur soutien.

Nous cherchons à agrandir notre équipe au sein de la bibliothèque ou encore pour animer des ateliers et partager votre passion. N'hésitez pas à contacter Nelly.

ANIMATIONS JEUNESSE, Vie associative et patrimoine



Tour de France

Le 15 juillet dernier la Commune d'Orcier a été traversée pour la première fois par le Tour de France.

À cette occasion, la municipalité accompagnée de 6 associations orciéroises se sont mobilisées pour accueillir cet événement. Le service périscolaire a confectionné des vélos en bouchons cloués sur des panneaux de bois et collaborés à la création des deux banderoles qui ornent le balcon de la Mairie et le garde-corps de la porte latérale de l'église. Nadine et Valérie, conseillères municipales, ont récupéré les vélos de l'association Brico'Nature déposés à l'occasion des vélos fleuris, qu'elles ont reflleuris et dispatchés dans la montée du Col. L'association Brico'Nature a créé un vélo géant fait de palettes de récupération dans un champ au hameau de la Basse qui a été visible depuis le ciel et filmé par l'hélicoptère lors de la montée des coureurs. L'artiste Christophe REBOUL a, par ailleurs, en lien avec le musée de Fessy, imaginé et mis à la disposition de la Commune pour un mois, un vélo fait d'éléments métalliques récupérés en déchèterie. Une fan zone avec écran géant a été mise en place au stade durant toute la durée de l'évènement, ce dernier ayant été rénové entièrement par le service technique et agencé d'une cuisine. Des buvettes et points de restauration ayant fait cartons pleins ont été mis en place par les associations au niveau de la Mairie, de la Route du Col du Feu et de Fillient.

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- > Les 6 associations ayant animé cet évènement à savoir : **FA sport auto, Les Amis'go, La Chasse, l'AALP foot, Team Régis, Les Trompes de Chasse.**
- > **Le périscolaire** pour la décoration du village.
- > **Nadine et Valérie** pour le reflourissement des vélos.
- > **Brico'Nature** pour le vélo géant en palettes.
- > L'entreprise **FROSSARD** pour la réalisation des panneaux offerts gracieusement à la commune.
- > Le **GAEC des Hermones** pour son aide.
- > Merci également à **Julien PAGNEUX**, Adjoint aux travaux et au service technique pour tout le travail réalisé au stade avec la rénovation des vestiaires et l'arrivée d'une cuisine ainsi que dans le village, à **Joseph BERTHE** et **Romain FILLION** pour la coordination et à **Sophie et Lucie** pour le suivi administratif.





ASSOCIATIONS

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil municipal tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre implication ainsi que pour les nombreuses manifestations et animations organisées cette année, contribuant à dynamiser et faire vivre notre beau village.

— Activités sportives —

Danse, STEP, Baby fit par Nelly :

Nelly Monteiro s'est installée à Orcier qu'elle apprécie énormément depuis 6 années.

Elle a eu l'envie de partager sa passion pour la danse et le sport au sein du village, et a réalisé ce souhait en mettant en place des cours à la salle des fêtes par le biais de l'association 2STEP où elle enseigne déjà sur Thonon.

Le lundi soir c'est la danse qui est à l'honneur en commençant à 18 h 15 par du Solo Groove, en individuel vous réaliserez des enchaînements sur différents styles de musique (rock, WCS, bachata, salsa et Reggae Town). Puis la danse de couple suit avec un cours de rock à 19h15 et de West Coat Swing à 20h15.

Le mercredi, matinée dédiée aux enfants avec à 10h un cours de fit et danse pour les + de 5 ans et à 11h le Baby fit éveil à la gym pour les plus petits de 2 à 4 ans.

Sur la fin de journée, les adultes reprennent le créneau pour des cours de sports avec Renfo/cardio à 17h15 suivi d'un cours de STEP à 18h15.

Des cours toute la semaine pour tous les goûts, et si vous hésitez vous pouvez tester avec un cours d'essai offert.



Stretching postural® par Ourida



Le mercredi de 19h à 20h :

Le stretching postural® va renforcer vos muscles posturaux et agir sur votre attitude et votre maintien. Vous apprendrez à connaître et découvrir vos propres tensions nerveuses et musculaires. Un contrôle respiratoire permanent vous permettra de gérer au mieux votre état physique et mental.

« Cours bénéfiques avec une découverte de notre corps sous l'œil professionnel d'Ourida. Bonne ambiance. » Danièle.

« Pour celles qui hésitent encore, venez tester vous allez gagner en souplesse et équilibre au fur et à mesure des cours avec une prof très professionnelle ! » Annie

« Étirements, équilibre, dos... dans une ambiance conviviale. Ourida est à l'écoute de chacun et trouve pour tous une adaptation de son cours. » Patricia

« Ourida est une coach en stretching postural très professionnelle attentionnée et à l'écoute. Je fais du stretching postural depuis 12 ans Ourida est ma troisième prof et elle est vraiment au top ! Approche très pédagogique des postures sans oublier la bonne ambiance et l'humour... je recommande aux novices comme aux débutantes et aux débutants. » Cécile

« Le stretching postural me fait gagner de la souplesse et Ourida est quelqu'un de très sérieuse et à l'écoute n'hésitez pas à venir. » Stéphane

« J'ai connu Ourida à la marche nordique. Elle me parlait déjà du stretching postural pour mes problèmes de dos. Après avoir essayé différents cours collectifs qui étaient une torture à chaque fois je n'étais pas très chaude. Finalement je me suis lancée l'année dernière et aucun regret. Enfin un cours où le professeur est à l'écoute de ses élèves et en prend réellement soin. J'ai retrouvé de la mobilité au niveau de mon dos. L'ambiance est top. Merci Ourida. » Béatrice

« Au cours de la journée, on accumule beaucoup de tensions liées au stress du travail et de l'organisation familiale. Les cours de SP m'ont permis d'apaiser ses tensions musculaires, d'améliorer ma posture et d'avoir un regain d'énergie. A tous ces bienfaits, il faudra souligner également la présence d'un professeur expérimenté, à l'écoute et bienveillant. Merci beaucoup Ourida! » Hanane

— Animation —

Orcier fête Noël :

Le dimanche 11 décembre 2023, l'évènement « Orcier fête Noël » organisé par la commune en partenariat avec de nombreuses associations a été reconduit dans un succès des plus total.

En effet, une foule nombreuse s'est déplacée pour assister aux animations proposées, à savoir :

- Un petit marché de Noël avec pas moins de 13 exposants locaux.
- Un atelier de bricolages de Noël proposé par l'association Brico'Nature et Nadine COUSIN où les enfants ont pu fabriquer et décorer des centres de tables, des sapins de Noël, des étoiles ainsi que diverses décorations en rondins de bois.
- Un spectacle de danse proposé par Nelly MONTEIRO accompagnée des enfants suivant les cours de danse du mercredi à Orcier.
- La buvette et petite restauration tenue par l'association « Les Amis'Go » qui ont proposé, tout au long de la journée, du vin chaud, chocolats chauds, crêpes et diverses autres gourmandises.
- La traditionnelle vente d'agrumes organisée par l'APE d'Orcier.
- Une vente de sapins de Noël par Brico'Nature.
- Des mini séances « Photos de Noël en famille » proposées par l'APE.
- Une collecte de jouets organisée par le CCAS d'Orcier au profit de diverses associations locales (Clair logis à Thonon et les enfants malades de l'hôpital).
- L'arrivée du Père-Noël avec qui les enfants ont pu aller prendre une photo et se sont vu offrir un chocolat.
- La remise des prix du concours de dessins organisé par la bibliothèque d'Orcier.
- Et enfin, la journée s'est terminée par un défilé aux lampions offerts par la municipalité, les enfants, accompagnés de leurs parents ont ainsi pu déambuler dans le centre d'Orcier avec leurs lampions et leurs petits grelots derrière la calèche de Dédé et Marie-Pierre DIETRICH menant le Père-Noël.

Nous remercions l'ensemble des organisateurs et les participants qui ont contribué à la réussite de cette merveilleuse journée. Un immense merci également à Anne-Marie ALPHONSE pour la réalisation du magnifique décor de l'affiche ayant permis l'annonce de cet évènement.





ASSOCIATIONS

— APE —

Qu'est-ce que l'APE ?

L'APE regroupe des parents d'élèves bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'école au profit des enfants.

L'association s'implique dans la participation et l'organisation de différents événements tout au long de l'année scolaire, dans le but de récolter des fonds. Ceux-ci permettent de financer d'une part les différents projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante (sorties ski, canoë, spectacles...) et d'autre part de proposer des animations (goûter de Noël, carnaval, kermesse, chasse aux œufs, ...) pour le plus grand plaisir des enfants.

Être membre de l'APE ou participer ponctuellement aux actions de l'association, c'est rejoindre une équipe conviviale et dynamique, rencontrer d'autres parents d'élèves et pouvoir échanger dans un cadre sympathique. La présence de chacun, qu'elle soit régulière ou ponctuelle, est accueillie avec plaisir. Toute aide est précieuse. N'hésitez donc pas à vous rapprocher des membres de l'association si vous avez une disponibilité au cours de l'année.

Pour plus de renseignements sur les actions proposées nous sommes joignables par mail apeorcier@gmail.com ou sur les réseaux sociaux.

Afin de préparer, organiser et faire de l'événement un succès, nous sommes à la recherche de bénévoles disponibles pour nous aider.



Questions / réponses
sur l'APE d'Orcier

Merci

Les enfants de l'école d'Orcier vous disent 15 fois merci pour ces 15 vélos. Ils sont très jolis, très beaux, on les utilise, ils vont super bien. C'est des nouveaux modèles qu'on n'avait pas : vélos à 3 places assises ou debout, trottinettes. Encore Merci !



Rétrospective de l'année 2022/2023 :

- > Fête de l'automne
- > Vente de gâteau du 11 novembre
- > Vente d'agrumes et de sapins
- > Vente de préparation pour fondue
- > Plateforme « dessins d'école »
- > Vide-greniers
- > Kermesse

Cette année, l'école a reçu la somme de 4 000 € de la part de l'association.

Avec cette somme, les enfants ont pu réaliser les sorties suivantes :

- Sorties au ski
- Visite de la ferme (2 classes : PS/ MS et GS/CP)
- Spectacle "Les 3 chardons"
- Sortie au château de Ripaille
- Cadeaux et goûter de Noël
- Chasse aux œufs
- Kermesse



Par ailleurs, grâce à un financement du Conseil Départemental, suite au passage du Tour de France dans la commune, l'association a pu participer à l'achat de nouveaux vélos pour l'école.

Les anciens vélos seront remis à l'association Brevon-Bénin



APE Orcier



ape_orcier



apeorcier@gmail.com



Cette année, une nouvelle équipe s'est formée avec d'anciens et nouveaux bénévoles. Lors de l'Assemblée Générale du 28/10/23, le calendrier suivant a été défini afin de financer de nouveaux projets pour l'année scolaire 2023-2024 :



Octobre

- Les enfants font leur jus de pomme
- Le 14 : Boom d'Halloween

Novembre

- Le 11 : Vente de gâteaux de 9h à 12h
- Le 6 : Ouverture de la plateforme "dessindecole" jusqu'au 17.

Décembre

- Le 13 : Livraison des agrumes
- Le 22 : Passage du père Noël et goûter de Noël
- Du 1^{er} au 24 : Les lutins farceurs font leur apparition

Mars

- Le 8 : L'APE fait son cinéma
- Le 25 : Tirage au sort tombola de Pâques

Avril

- Défilé et boom de carnaval

Juin

- Le 2 : Concours de pétanque et troc du livre
- Le 14 : Kermesse
- Le 30 : Vide-greniers

— Trompe de chasse —

Bien aller des Croix

Avec pour objectif de former et de perpétuer l'enseignement de la trompe de chasse dans la bonne humeur et la convivialité, notre groupe installé depuis 2018 sur Orcier est actuellement composé de 8 sonneurs.

Après une cotisation modeste, la formation est dispensée gratuitement toute l'année au cours de nos répétitions. Nous vous rappelons que pour débiter, aucune connaissance de la musique ou du solfège ne sont nécessaires.

En 2023 nous avons rencontré à deux reprises les membres de l'ACCA d'Orcier :

- le 15 juillet avec un point de restauration et buvette sur le parcours du Tour de France
- le 15 octobre pendant la journée "Un Dimanche à la Chasse"

Cherchant toujours à augmenter nos effectifs tout en poursuivant une progression technique et musicale, le mois d'août a été l'occasion de rencontrer un sonneur de 2^e catégorie, Fred Métois, membre du Rallye Atlantique, qui nous a "coaché" quelques soirées pendant ses vacances dans le Chablais.

Donc si l'écoute de cet instrument ne vous laisse pas insensible, n'hésitez pas, venez nous voir à une répétition, nous vous promettons un bon accueil et nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Nous nous réunissons tous les mercredis à 19h30 à la salle des fêtes pendant la mauvaise saison et quand il pleut, ou en extérieur quand les jours sont longs et qu'il fait beau.

Notre page Facebook relate nos activités, ainsi qu'une page web :

sites.google.com/view/badescroix/





ASSOCIATIONS

— Cabaret show —

Les Libellules

L'association Cabaret Show a été créée en 2018 principalement par des aides-soignantes.



- Cette année, l'association a recruté 2 jeunes filles du village.
- Deux couturières du village nous ont apporté leur aide bénévolement, merci à elles.
- Notre but est de divertir nos aînés dans les EPHADS, nous sommes allées en 2023 à « Korian », « La Résidence du Léman », « La Lumière du Lac » et le repas des aînés à Orcier.
- Nous allons prolonger notre aventure en prospectant dans les Comités des fêtes.
- L'entraînement se fait 1 à 2 fois par semaine à la salle des fêtes que la Mairie nous prête gracieusement, merci à elle.
- Le nouveau spectacle « Soirée Cabaret » sera présenté le 16 mars 2024 à la Salle des Fêtes d'Orcier lors d'un dîner spectacle de 2 heures suivi d'une soirée dansante.



— Vivre ensemble —

Club au fil du temps

Le Club « Au fil du temps » se réunit tous les mercredis à partir de 14h à la salle des Bossons de Jouvonnais. Toutes les personnes qui souhaitent participer à ce moment de partage et de bonne humeur sont les bienvenues, tout comme vos idées pour animer ces après-midis détente.



La bibliothèque Hal 'Pages met également à disposition une fois par mois un choix d'ouvrages pour les personnes qui aiment la lecture et ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente Marie-Christine VIGNOCCHI au 06 74 49 55 43

— Automobile —

FA Sport Auto

Pour cette première saison l'association FA SPORT AUTO a été présente sur 4 rallyes.

Nous avons pour projet quelques rallyes en plus pour l'année 2024. Nous avons organisé le 4 novembre

dernier la seconde édition du repas dansant FA SPORT AUTO. Nous vous donnons rendez-vous le 9 novembre 2024 pour la troisième édition.





— Animation enfants —

Brico'Nature

L'association Brico'Nature a pour but d'organiser des ateliers de bricolage pour les enfants sur le thème de la nature.



Cette année 2023 a débuté le **1^{er} avril** avec notre atelier de Pâques, où les enfants ont réalisé et décoré de jolis lapins en bois. Tous les enfants ont rapporté leur création chez eux et étaient ravis de ce bel après-midi bricolage.



Le 14 mai dernier, nous avons organisé notre deuxième concours de vélos fleuris. La créativité était au rendez-vous. Nous avons tous défilé dans le village avec nos vélos joliment décorés. Les plus beaux vélos ont été récompensés par de très beaux lots et les autres participants sont tous repartis avec des lots de consolation.

On espère vous revoir lors de notre prochaine édition qui se déroulera le dimanche 2 juin 2024.

Dimanche 25 juin 2023 au matin, nous avons aidé l'APE pour l'accueil et la mise en place des exposants de leur vidégreniers.



En juillet, l'événement du passage du Tour de France à Orcier nous a amené à fabriquer un grand vélo en bois de 17m30 en utilisant 82 palettes. Ce vélo a été posé le long de la route du col du feu. Cette création fut un succès.

Suite au démontage de ce vélo, les palettes ont été coupées pour faire du bois d'allumage pour une personne dans le besoin.



Notre atelier bricolage de Noël s'est déroulé le dimanche 10 décembre 2023 lors de la fête de Noël d'Orcier.

Un garage à vélos en bois est en cours de fabrication par notre équipe. Il sera mis à disposition aux abords de l'école.

Un grand merci à toute l'équipe et aux enfants pour leur implication dans nos ateliers.

L'équipe Brico'Nature



— Chasse —

ACCA Orcier

Une saison bien remplie pour l'ACCA d'Orcier cette année 2023 !

Les chasseurs ont, une fois de plus, animé à leur façon la vie de notre village. En effet, beaucoup de membres de la chasse étaient présents à la journée de nettoyage du village avec la préparation du désormais traditionnel sanglier à la broche accompagné de sa polenta qui a régalé tous les participants.

Pour le Tour de France, une occasion à ne pas manquer, les chasseurs étaient là, en

binômes avec les sonneurs de trompes « Le bien aller des Croix » avec lesquels ils ont assuré l'animation tout au long de la journée grâce à une buvette et la vente de beignets de pommes de terre traditionnels mais également de glaces, succès garanti !

Comme les années précédentes, la Chasse d'Orcier a organisé « Un dimanche à la chasse » le dimanche 15 octobre où plus de dix invités étaient présents pour faire connaissance avec l'organisation

de la chasse et des chasseurs et nous les remercions. Si le gibier n'a pas été au rendez-vous, la convivialité était bien présente lors de cette journée ayant réuni plus de 40 personnes et nous avons conclu cette matinée avec un superbe apéro dinatoire offert par la municipalité et l'ACCA d'Orcier. Un succès à renouveler

Yves CHAVANNE,
Président de la chasse.



— Animation —

Les Amis'go

L'année 2023 a été l'année de la fête pour les Amis'go.

Nous avons commencé le 11 février avec « **La fondue des Amis'go** », pour cette soirée, nous avons proposé un repas, fondue géante à volonté, accompagné d'une animation musicale accordéon, suivi d'une soirée DJ. Pas moins de 150 personnes ont pu se régaler avec la fondue préparée par la Ferme du Noyer et beaucoup d'autres personnes nous ont rejoint pour finir la soirée dans une ambiance de folie.



Le mois de juin a été marqué par deux super soirées.

Nous avons tout d'abord eu la joie de nous associer avec la commune pour vous proposer une **super fête de la musique le 21 juin**. Cette soirée a été bien au-delà de nos attentes, nous avons même été débordés et en rupture de stock pour le pôle restauration. Nous tenions encore à nous excuser auprès des personnes qui n'ont malheureusement pas pu se restaurer et remercier toutes les personnes venues chanter et danser jusqu'au bout de la nuit.



Puis **le 24 juin**, nous avons eu la joie de vous retrouver pour l'édition n°2 des « **Amis'go fêtent l'été en musique** » toujours au stade d'Orcier avec cette année le concert de Bazinga suivi de notre DJ Will Kosta. Cette année encore ce fût un réel succès.



Le 15 juillet, tout le village était en fête avec le passage du Tour de France, nous ne pouvions décevoir pas rater ça, nous sommes donc installés au stade et vous avons proposé des boissons fraîches, des glaces, des crêpes mais également un concours de rodéo sur taureau mécanique.



Le 25 novembre, nous vous avons proposé la 2^e édition de la « **Croziflette des Amis'go** » avec repas concert, animé par le groupe « **Morning Cookies** » puis la soirée s'est terminée par vos plus beaux déhanchés avec, aux platines, notre DJ fétiche « **Will Kosta** ».

Enfin nous avons terminé l'année en vous proposant un « **goûter aux saveurs d'hiver** » lors de **la fête de Noël le 10 décembre**, en partenariat avec beaucoup d'autres associations d'Orcier.

Nous vous réservons encore de belles soirées pour l'année 2024 mais ce n'est pas tout... Vous pourrez également suivre notre char lors de Carnav'Allinges et Matagasse, le week-end du 23/24 mars, puis nous aurons, peut-être, cette fois encore le plaisir de faire sourire les enfants du village lors du Carnaval des enfants d'Orcier.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous aider pour la conception de notre char que ce soit en don de matériaux, bois, peinture, vis, clous, huile de coude ou encore si vous avez un local, grange ou tout autre endroit qui nous permettrait de travailler à l'abri des changements de temps, n'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance.



ASSOCIATIONS

— Jeunesse —

Club des jeunes

Cette année, notre traditionnelle « Déguiflette » a fait peau neuve en devenant « Déguidiot ». Notre bal déguisé annuel a été un franc succès puisque 300 personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour partager un moment festif et dans la bonne humeur. Nous vous remercions d'avoir répondu présent lors de cet événement et d'avoir joué le jeu avec vos déguisements tous plus originaux les uns que les autres.



Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la soirée, ne manquez pas de flasher le code pour découvrir notre aftermovie !

A l'occasion de la tournée des tracteurs illuminés de passage dans notre commune, nous avons accueilli le public avec du vin chaud et des crêpes, belle ambiance !

Cette année 2023 a été un peu plus calme avant une année 2024 qui risque d'être bien remplie ! En effet, cette nouvelle année sera marquée par notre deuxième édition de la Démotagnée au mois de septembre.



Le club des jeunes serait ravi d'accueillir de nouveaux membres ! N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : club-desjeunesorcier@gmail.com ou sur nos réseaux sociaux !

Nous avons hâte de vous retrouver sur nos prochains événements !



Paroisse Notre-Dame des Hermones

La chaire de l'Eglise, en très mauvais état, a été restaurée par l'entreprise FROSSARD. Le montant de 2640 € a été pris en charge par la commune. Vous pouvez retrouver chaque semaine l'affichage des horaires des messes ainsi que toutes les actualités de la paroisse sur le panneau d'affichage situé à droite de la porte de l'église.

Permanences au presbytère d'Allinges
21, rue du Presbytère - 74200 ALLINGES
04 50 71 22 14

nd-des-hermones@diocese-annecy.fr :
• **Lundi-mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h**
• **Mercredi de 16 h à 18 h**
• **Vendredi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30**



Cérémonies officielles

Dimanche 26 février 2023 Cérémonie du 79^e anniversaire de la fusillade du 26 février 1944 au Savoie-Léman

Madame le Maire a participé à la cérémonie en souvenir du drame tragique du Savoie-Léman. On estime qu'une centaine de jeunes résistants du Chablais et environ y ont été emprisonnés, torturés, 6 furent fusillés, environ 80 déportés, Maurice Flandin-Grandet mort sous la torture.

N'oublions pas la quinzaine sanglante de février 1944. La cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié.



Commémoration du 8 mai 2023

La cérémonie commémorative s'est tenue devant le monument aux Morts en présence d'une foule nombreuse, de nos fidèles porte-drapeaux, des élus ainsi que de Madame Aurélie LACROIX, Présidente de la FNDIRP. Après la lecture des textes, les enfants de l'école ont chanté le Chant des Partisans et la Marseillaise. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé devant l'école avec la Cérémonie du Souvenir de la Déportation. Deux gerbes ont été déposées.



Mémoire : 50^e anniversaire du Monument National de la Résistance

Inauguré le 2 septembre 1973 par André MALRAUX sur le plateau des Glières, le Monument National à la Résistance symbolise, de par sa forme, le V de la victoire ou encore le soleil levant au-delà des montagnes. Ce monument, conçu par l'artiste Émile GILLOLI, rappelle les combats qui se sont déroulés de fin janvier à mars 1944 sur le plateau.

Madame le Maire a participé à la célébration du 50^e anniversaire du Monument National à la Résistance. Cette manifestation a été organisée par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'association des Glières pour la mémoire de la Résistance et le syndicat mixte des Glières.





CÉRÉMONIES

Jeudi 19 octobre 2023, réception des drapeaux lors d'une cérémonie organisée par la municipalité :

Jeudi 19 octobre 2023, la section FNDIRP des Allobroges a reçu quatre drapeaux avec leurs accessoires lors d'une cérémonie ordonnancée en Mairie par le Maire, Catherine MARTINERIE, Aurélie LACROIX, Présidente et Marc FROS-SARD, Trésorier. De jeunes porte-drapeaux formés le porteront lors des commémorations.

Maxime DETRAZ arborera désormais le nouveau drapeau FFI-FTPF, l'ancien très usagé avait été payé à l'époque par Louis DONCHE et Ulysse DETRAZ, arrière-grand-père de Maxime, au retour des camps de concentration (ce dernier sera conservé à la Mairie d'Orcier).

Participation de la commune : 647 €.



Commémoration du 11 novembre 2023 :

Samedi 11 novembre, nous avons eu l'honneur de recevoir le 27^e BCA avec le départ de la Flamme du Soldat Inconnu. Cette flamme symbolise à la fois l'importance du devoir de mémoire et l'espoir en l'avenir de notre pays.

La cérémonie s'est poursuivie avec les porte-drapeaux, un rappel historique des événements par Madame le Maire suivi de la lecture par Romain FILLION, Conseiller Municipal, du message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées. Les enfants ont chanté « Bravo Monsieur le Monde » et « la Marseillaise » avec Madame Isabelle ROCHEROLLE, Directrice. Tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour l'inauguration de l'exposition des œuvres de nos artistes locaux et pour partager le verre de l'amitié.

80^e anniversaire du drame d'Habère-Lullin :

Dimanche 17 décembre 2023 a eu lieu la cérémonie hommage du 80^e anniversaire du drame du château d'Habère-Lullin où une trentaine de porte-drapeaux étaient présents parmi lesquels Maxime DETRAZ qui portait le drapeau des résistants des communes d'Orcier et d'Allinges.





— Naissances —

Cette année, nous comptons 14 naissances sur la commune d'Orcier dont :

- BOUVIER Aimée née le 26 janvier 2023
- SALAMAN Emy, Carole, Patricia née le 06 février 2023
- EURY DUNAND Loan, Adrien, Morgan, Lucien né le 17 février 2023
- MORREALE Léna, Morgane née le 14 avril 2023
- DUNAND GARCIA Luxinéa, Hildr, Noxiana, Audrey née le 22 avril 2023
- FAVRAT Basile, Ernest, Pierre né le 30 avril 2023
- CHAPUIS Eva née le 19 juillet 2023
- JACQUIER Louise, Hortense née le 09 septembre 2023
- MATHEY LEBACQ Liv, née le 4 novembre 2023
- FOURCADE-BROUSTE-MONTEIL Ava, née le 10 novembre 2023



— Décès —

- BOUJON Jacky
- PICQ Michel
- ALPHONSE Gérard
- BARONE Hubert
- PERRET Marcelle
- BOURGEOIS Charles
- DUPAYS Sébastien
- VIGUIER-JUST Arlette
- BENEVISE Carole
- GAYOT Mathieu
- FAVRAT Gilbert, René



— Baptême Civil —

- GRENIER Nolan



— Mariages —

- SOKLOUNON Masson et FALETTO Patricia
- CHAVET Cédric et COLOMB Laetitia
- GULDENFELS Mathieu et FAVRAT Marie
- GROBEL Cédric et CHAMPEIX Maïlys
- FOURCADE-BROUSTE-MONTEIL Jonathan et AINCIOA Ludivine



— PACS —

- MALVILLE Thibaud et FRITZ Justine
- LOMBARDO Vincent et BRUN Pauline
- DELUME Aurélien et AUDIC Emeline

Notre doyenne, Marcelle PERRET, nous a quitté le 1^{er} mai 2023 dans sa 98^e année. Personne très accueillante, attachée à son village et particulièrement au quartier des Chilles, elle excellait dans le fleurissement de son jardin et aimait conter les histoires du village. Nos condoléances à toute sa famille.



..... PORTRAIT



Yannick DETRAZ, orciérois, agent technique de la commune et pratiquant de handivoile :

« Je fais partie de la base nautique de Sciez, club très dynamique et familial où je pratique l'handivoile, coaché par Gilles GUYON. Cela m'a permis de participer ce printemps au championnat de France Handivalide double sur Hansa où je suis arrivé 4^e avec Myriam. Je côtoie régulièrement Ange MARGARON et Olivier DUCRUIX qui sont, depuis mi-août, champions du monde !

Fin septembre, j'ai participé également à une course à Thonon, rapportant une coupe à la maison avec Nils.

Cette pratique m'apporte détente, plaisir, un sentiment de liberté et me permet de m'évader tout en agrandissant mon cercle d'amis. »



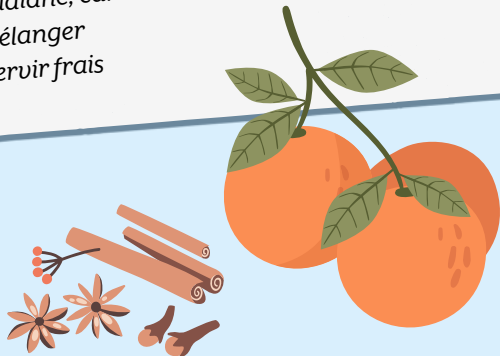
Salade d'oranges

Pour 4 personnes

RECETTE



- 6 oranges BIO coupées en dés
- Sucre si nécessaire
- Ajouter une cuillère à café d'épices de pain d'épices (coriandre, canelle, fenouil, girofle, anis, badiane, cardamone)
- Mélanger
- Servir frais



NUMÉROS UTILES

— Mairie —

www.orcier.fr
Tél. 04 50 73 92 01
accueil@orcier.fr

**Attention, depuis le 2 janvier 2024
les horaires d'ouverture de la Mairie
au public ont changé.**

Nous vous accueillons désormais :

- Le lundi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- Le mardi de 13 h 30 à 18 h
- Le vendredi de 13 h 30 à 18 h

CCAS : 06 83 93 38 25
École : 04 50 73 92 59
Périscolaire : 06 31 51 22 33
Bibliothèque : 04 50 26 17 76

— Urgences —

Pompiers 18 ou 112 - SAMU 15 - Police : 17
Gendarmerie Bons-en-Chablais : 04 50 36 11 02
Eaux permanence : 06 86 46 06 28
EDF permanence : 0810 33 30 74
GDF permanence : 0810 43 30 74

— Santé —

Cabinet infirmier : 04 50 73 93 50
Kinésithérapeute : 07 68 49 63 30

— Intercommunalité —

Thonon Agglo : 04 50 94 27 27
CIAS Thonon Agglo : 04 50 31 25 00
Syndicat des Eaux Moises et Voiron : 04 50 72 40 26
SDIS Thonon (Service Départemental d'Incendie
et de Secours) : 04 50 17 00 90

— Restaurant —

Le Pèse Lait : 04 50 73 97 37

— Divers —

Mission Locale du Chablais : 04 50 94 01 41
Paroisse Notre-Dame des Hermones : 04 50 71 22 14
Allo Service Public : 3939



www.orcier.fr

Création et impression : FILLION - Janvier 2024